

Atelier ONU sur les Prix de Transfert
Antananarivo, Madagascar
14-17 Novembre 2012

NOTES D'INFORMATION

Introduction

Les Nations Unies sont passées du cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'agenda 2030 pour le développement durable qui met l'accent sur la transformation et le bien-être des populations en vue d'éradiquer la pauvreté et la faim, promouvoir la croissance économique et le progrès social durables et inclusifs et protéger l'environnement adopté par le Sommet des Nations Unies en septembre 2015. Cet agenda est fondé sur un nouvel ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) qui sont centrés sur l'action de nature mondiale et universellement applicables à tous les pays tout en tenant compte des différentes réalités, capacités et niveaux de développement national.

La réalisation des objectifs de l'agenda 2030 pour le développement durable requiert des moyens adéquats. Ainsi, il est nécessaire de mobiliser des ressources financières significatives pour promouvoir le développement durable dans toutes ses dimensions. Cet effet est le document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le 2^e programme d'action d'Addis Abeba (agenda d'Addis) qui fournit un cadre détaillé de financement avec des engagements politiques et des livrables concrets sur la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources nationales.

L'impôt constitue l'un des moyens les plus importants par lesquels les pays en développement peuvent mobiliser des ressources pour investir dans le développement durable. Toutefois, des écarts importants persistent en matière de levée des recettes fiscales entre les pays développés et ceux en développement et les recettes publiques sont toujours largement insuffisantes pour permettre la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins développés. Les politiques fiscales appliquées sur le développement, les systèmes fiscaux modernes, les procédures de collectes d'impôts efficaces ainsi que l'élargissement de la base d'imposition et la lutte contre l'évasion fiscale et la fuite des capitaux doivent jouer un rôle essentiel.

Les progrès réalisés dans les secteurs de la technologie, le transport et la communication

Manuel de l'ONU sur le pri. de transfert (le Manuel " & qui sert à la fois d'introduction au Cours de formation et d'introduction indépendante au pri. de transfert*

Dans plusieurs résolutions%l'800+00 a reconnu le travail et les avancées réalisés dans les pa-s en développement%dans le cadre de son mandat%par le Bureau du financement pour le développement (CfDO)% un pro!ramme de développement des capacités sur la coopération fiscale internationale* Décemment%dans sa résolution "#1AE1"%l'800+00 a demandé au CfDO de poursuivre%en partenariat avec d'autres parties prenantes%son travail dans ce domaine et de développer davantage ses activités*

/ cette fin%CfDO concentre son action sur la coopération avec les or!anisations ré!ionales d'administrations fiscales%comme le Corum africain sur l'administration fiscale (4 C)% pour réaliser son travail de développement des capacités en fri&ue* Du fait de leurs réseau. et leurs connaissances des s-st)mes fiscau. et d'administration fiscale dans leurs ré!ions respectives%ces or!anisations ré!ionales occupent une position de c7oi. pour mieu. identifier la demande en mati)re d'activités de développement des capacités%en vue de les rendre aussi pertinentes et efficaces &ue possible pour les bénéficiaires* 8n outre%leur détermination à fournir un appui continu

L'objectif de l'atelier est de donner aux participants un aperçu détaillé sur les fondamentaux des priorités de transfert parmi lesquelles les méthodes d'analyse de comparabilité et de priorités de transfert ainsi que des informations sur les récentes évolutions du travail de l'ONU et de l'ODD8 dans ce domaine. Le cours comprend plusieurs exemples et études de cas détaillés en vue de permettre aux participants d'acquiescer la confiance nécessaire à l'application des compétences acquises.

L'atelier sera facilité par des instructeurs expérimentés et des experts régionaux qui apporteront des éclaircissements pratiques et partageront les pratiques et expériences des pays en la matière. L'interprétation simultanée en français et portugais sera disponible au cours de toutes ces sessions.

8() -342.10()-1 -3466()14 46(743(4